

Communiqué de presse du Collectif de Soutien aux Roms d'Aulnay

ARRETE ANTI-MENDICITE : UNE MESURE INUTILE ET AGRESSIVE

Le maire d'Aulnay-sous-Bois vient de prendre un arrêté anti-mendicité. Les populations roumaines et bulgares, vivant dans des conditions indignes dans des bidonvilles, sont visées par cette mesure sécuritaire inutile et agressive. Cet arrêté ne pourrait que renforcer la stigmatisation des populations visées.

Le Collectif de soutien aux Roms d'Aulnay-sous-Bois déplore cette décision qui n'apporte aucune solution au problème, et évite de le traiter réellement. C'est un simple prélude aux expulsions déjà annoncées qui, depuis plusieurs années, n'ont fait que dégrader les conditions de vie dans les bidonvilles. Les familles expulsées s'établissent alors dans les communes alentour, se retrouvant à nouveau face à l'incompréhension des riverains.

Aux bidonvilles Chagall et Citroën d'Aulnay-sous-Bois, c'est plus de 6 mois d'un travail de médiation et de scolarisation patient et difficile mené par des collectifs de citoyens et de citoyennes en partenariat avec des associations de terrain, qui vont être anéantis.

Cet arrêté n'améliorera pas l'accès aux droits fondamentaux des habitants des bidonvilles : eau, hébergement, scolarité, santé. Des solutions plus humaines et plus dignes existent pourtant. C'est pourquoi notre Collectif appelle à des mesures concertées pour rompre avec l'impuissance des pouvoirs publics :

- Une table ronde régionale pour ne pas laisser les élus locaux seuls face à des situations complexes qu'ils ne peuvent gérer
- La mise en œuvre de la circulaire du 26 Août 2012 pour développer des solutions alternatives aux expulsions et aux autres mesures préliminaires

Le Collectif reste prêt à participer à des actions de droit commun ayant pour objectif l'insertion et l'accompagnement de ces citoyens européens, en partenariat avec les élus locaux et les associations de terrain.

Contact : François Siebecke 06.13.38.43.45